



Troisièmes entretiens du transfrontalier
« Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière »
Eurocité Basque, 13 et 14 décembre 2007

Corse, une île entre deux continents : vers la définition d'une nouvelle citoyenneté ?



Troisièmes entretiens du transfrontalier
« Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière »
Eurocité Basque, 13 et 14 décembre 2007

A propos du « Continent », des définitions

- « vaste étendue de terres émergées, d'un seul tenant, entourée par les océans »

(dictionnaire en ligne de l'Académie française)

- « par rapport à une île, la terre continentale la plus proche »

(ibid.)

- « France continentale » vs « terra ferma »



Une île insérée dans l'espace italique

- au plan géographique : une proximité étroite avec les côtes toscanes
- au plan historique : de Rome à Gênes, 20 siècles de présence italique
- au plan économique : des échanges intenses et inégaux
- au plan culturel : une mer - pont et non une mer - fossé
- au plan linguistique : une langue néo-latine, le corse, toscanisée dès le haut Moyen-âge



Troisièmes entretiens du transfrontalier
« Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière »
Eurocité Basque, 13 et 14 décembre 2007

Une intégration difficile dans l'ensemble français

- en 1830 les étudiants corses constituent encore la minorité estudiantine allogène la plus importante à l'université de Pise (l'île est française depuis 1769)
- une situation d'hégémonie (Marcellesi, 2003) vis-à-vis de l'italien :

« Une fois donc en état de lire le latin qu'ils ne comprenaient pas encore, et l'italien qui était la langue maternelle... »

Patacchini-Pinelli, *L'instruction en Corse avant l'annexion*, 1894

« ... notre langue, l'italien »

Thiers, *Mémoires de Francesco Ottaviano Renucci*, 1997, p. 122



Troisièmes entretiens du transfrontalier
« Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière »
Eurocité Basque, 13 et 14 décembre 2007

Une disjonction culturelle avérée

« Sur le continent italien... je ne connais personne ; de nature timide,... je me sens incapable, en quelques semaines, de nouer une quelconque relation solide... »

Pietro Lucciana, 1873, *lettre à Tommaseo*, in Gherardi, 2004, p. 214,
traduit par nos soins



Troisièmes entretiens du transfrontalier
« Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière »
Eurocité Basque, 13 et 14 décembre 2007

Une prise de conscience linguistique

« Un peuple incapable de parler l’idiome de son pays, qui n’entend plus les douceurs musicales de la voix qui a bercé son enfance et consolé ses maux, oublieux des enseignements les plus nobles et les plus sacrés de la famille, prononce sa propre sentence de mort ».

Santu Casanova, *Primavera corsa*, 1929, pp. 7-8, trad. par nos soins



Troisièmes entretiens du transfrontalier
« Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière »
Eurocité Basque, 13 et 14 décembre 2007

Une reconnaissance tardive

- le corse admis au bénéfice de la loi Deixonne (1951) en 1974
- une langue autonome, déconnectée de l'italien

la langue corse parmi les langues régionales : des caractéristiques spécifiques

- une conjonction des revendications politique et linguistique
- une rupture avec l'ancienne situation de diglossie stable
- un enseignement quasi-exclusif dans le système public
- une langue « polynomique » (Marcellesi, 1984)



la langue corse parmi les langues régionales : des dispositions institutionnelles particulières

- « La langue corse est une matière enseignée dans le cadre de l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires de Corse »

Loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002

- « ...sauvegarder la transmission de la langue corse aux jeunes générations ; définir la place et les fonctions de la langue corse dans la société corse d'aujourd'hui ; définir les moyens et l'organisation nécessaires pour soutenir le développement de l'usage de la langue dans tous les domaines... l'ensemble de ces propositions participe d'une finalité qui tend vers le bilinguisme et le plurilinguisme »

délibération n° 112/05 AC de l'Assemblée de Corse, pp. 14-16



la langue corse parmi les langues régionales : quelques chiffres

- 15% des élèves en école bilingue, 8% en collège, 5% au lycée
- environ 40% de locuteurs adultes

INSEE Corse, *Economie corse*, n° 105, avril 2004

- plus de 10% d'immigrés « soit le taux régional le plus élevé après celui de l'Île-de-France »

INSEE Corse, *Atlas des populations immigrées en Corse*, mai 2004, p. 5



Troisièmes entretiens du transfrontalier
« Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière »
Eurocité Basque, 13 et 14 décembre 2007

le plan de développement de la langue corse : une vision globale

« dans les défis que doit relever notre société la langue et la culture corses peuvent apporter la force symbolique des valeurs qu'elles véhiculent de convivialité, de solidarité, d'ancrage, de lien social, et participer d'un "projet sociétal" pour la Corse. La volonté d'intégration des nouveaux résidents va dans ce sens »

délibération n° 112/05 AC de l'Assemblée de Corse, p. 5



Troisièmes entretiens du transfrontalier
« Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière »
Eurocité Basque, 13 et 14 décembre 2007

le corse, une langue ? discussion du problème

- au plan linguistique : langue ou dialecte ?
- au plan sociolinguistique : quelle légitimité ?

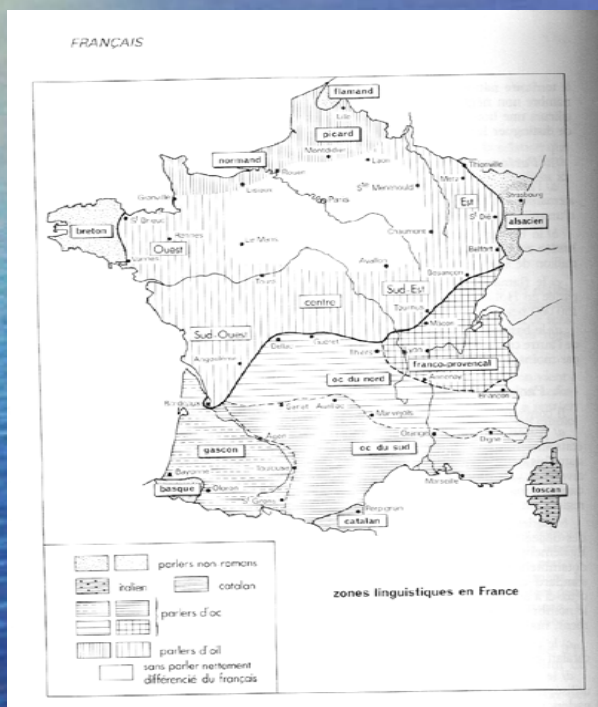
au plan linguistique : langue ou dialecte ?

- un dialecte de l'italien

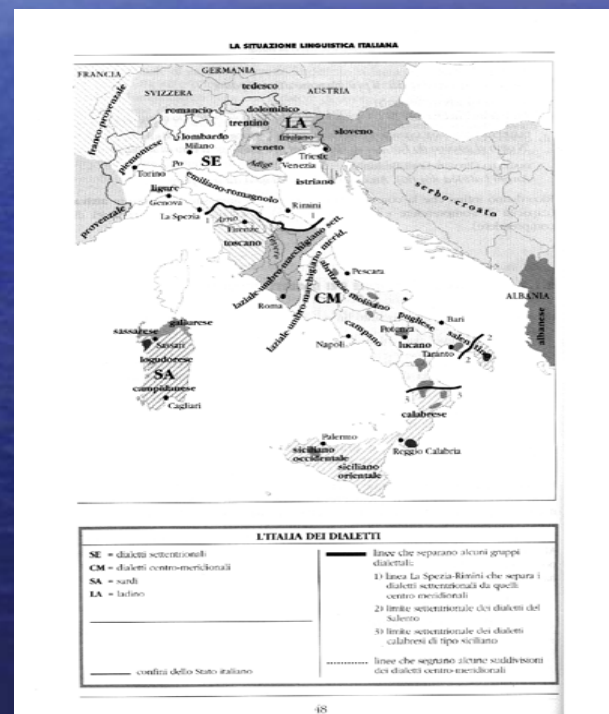
Arrivé, Gadet, Galmiche, 1986, Marchetti, 1989, Durand, 2003

- une langue néo-latine : l'élaboration, la volonté populaire
Thiers, 1986

au plan linguistique : langue ou dialecte ?



Grammaire d'aujourd'hui, 1986, Michel Arrivé,
Françoise Gadet, Michel Galmiche, Belin, Paris, p. 272



Grammatica italiana, 1999, Maurizio Dardano, Pietro
Trifone, Zanichelli, Bologna, p. 48



Troisièmes entretiens du transfrontalier
« Culture et citoyenneté dans la coopération transfrontalière »
Eurocité Basque, 13 et 14 décembre 2007

au plan sociolinguistique : quelle légitimité ?

- si les langues disparaissent, c'est par choix des locuteurs

Calvet, 1999, 2002

- les langues régionales ont perdu leur assise sociologique : du « langage » à la « langue-code »

Poche, 2000



au plan sociolinguistique : quelle légitimité ?

- notre conception des langues est historiquement contradictoire avec l'usage que nous en faisons réellement

Canut, 2007

- une logique des droits linguistiques individuels plutôt que des langues légitimées sur une base territoriale

Beacco, 2007

du bilinguisme au plurilinguisme

- au cœur de la revendication identitaire, un bilinguisme dépassé "de fait"

« ...l'inadéquation de l'étiquette terminologique "bilinguisme", souvent utilisée – même dans le monde de la recherche- comme hypéronyme de "plurilinguisme", à rendre compte de la complexité de certaines situations sociolinguistiques... »

Cavalli, 2002, 285

- compétence plurilingue et compétence interculturelle

Coste, 2001, Beacco, ibid.

le bi-plurilinguisme : vers une nouvelle citoyenneté ?

- bienveillance linguistique et éducation plurilingue
- une nouvelle relation à l'ancienne langue de culture ?
- une conception renouvelée de la citoyenneté ?